Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Montsûrs - Tome IV

Montsûrs. — *Population :* 1.591 hab. en 1901 ; — 1.572 hab. en 1906.

Le bourg est donné par Le Clerc du Flécheray (*Comté de Laval,* p. 24), avec celui de Cossé, comme les deux gros bourgs de l'élection. « Encore, dit-il, le premier est-il un corps sans âme (sans doute à cause de l'éloignement de l'église), y ayant environ soixante maisons dans une rue, habitées par des pauvres qui n'ont de ressources que dans ses huit foires de bestiaux par an qui rendent le bourg célèbre. »

Les moulins de sur les ponts appartenaient en 1707 à Valentin de la Porte, sieur de Forge, et à Jean de la Porte, chanoine de Saint-Michel de Laval. Renée de la Porte, veuve de Jacq. Foucault de Vauguyon, fille de Valentin de la Porte, était obligée d'entretenir le pont de Montsûrs, le pavage qui avait plus de 600 pas de long et les arches, 1734. Pierre-Jean Foucault de V. vendit un des moulins à Jean Chaudet, 1769, et Charles et Paul Noury, de Mayenne et de Laval, vendirent l'autre à Paul de la Porte de Veloché.

Le 3 oct. 1715, Renée Gilmert, veuve de Michel Jamelin, tissier, légua 200 ℔ pour l'autel de la Sainte-Vierge et 400 ℔ pour le grand autel, « où il y aura, dit-elle, trois grandes figures de saint François, saint René et saint Michel. »

La confrérie de Saint-Fabien et Saint-Sébastien existait en 1586.

Curés : Franç. *Méhaignerie,* † 1705 ; et Pierre *Péan,* † 1762, ont leur épitaphe dans le chœur conservé de l'église Saint-Martin. — M. *Perier-Bizardière* est nommé sur la cloche des Trois-Maries, 1752. — « Monsieur *Trois,* curé de Montsûrs, écrit M^{me} Le Monnier de la Jourdonnière (V. ce nom), est mort, le 8 avril 1767. L'on m'a prié de parler à M. Séguret pour M. *Duchemin,* professeur de rhétorique. Je fus faire ma commission. La cure fut donnée à M. Raveneau avec bien du regret de le perdre et lui de quitter. Ces Messieurs lui ont donné de gratification 150 ℔ qu'il a acceptées et reste à Saint-Tugal, et tout de suite ils ont nommé M. *Duchemin.* » Influences féminines et jansénistes. — *Guittois,* 1909.

L'école libre tenue par les Sœurs d'Evron, fermée par arrêté ministériel du 9 juillet 1904, a été relevée par des séculières.

Il y eut anciennement une *aumônerie,* dont le souvenir est conservé par la maison de ce nom, possédée avec jardin et dépendances par Maurice Chauveau, curé de Saint-Georges-le-Fléchard, 1764. — Le jardin et la maison de Saint-Nicolas — léproserie — sont vendus par Louis et Paul Noury, de Mayenne, à Ch. Oger, 1781.

François de Thou avait été secrétaire de Claude de Laval, dit Guy XVII. Il reçut de Louis de Saint-Maure, autrement Guy XVIII, la jouissance de la seigneurie de Montsûrs pour indemnité d'avances d'argent, 14 août 1549 ; et Renée de Rieux ratifia cette concession le 25 août suivant (Arch. nat., V 95, f. 14).

Un fragment de sceau de la « court de Montseurs, » appendu à un acte de 1457, montre une croix sans coquilles et cette fin de légende : … DE MONTES… — Le 23 août 1776, devant Trois, notaire à Laval, afféagement d'une tour autrefois en fuie, du jardin de la fuie, et d'une portion en butte, par le duc de la Trémoïlle à Marin

Cottereau, menuisier.

Le quartier des « Epavés », au haut de la grande rue, rappelle une vieille voie romaine, dont la construction de la route de Mayenne à La Flèche a fait disparaître les restes.

Vers 1240, *circa septem annos,* écrit-on en 1247, presque tous les hommes de Montsûrs allèrent à Sablé par ordre du roi. Cet événement doit se rapporter au voyage de saint Louis à Saumur où il allait présider les fêtes du mariage de son frère Alphonse avec Jeanne de Toulouse en 1241. Le roi passa peut-être à Sablé, et il peut s'agir de quelques réquisitions.

Les paroissiens se plaignirent aussi aux enquêteurs de 1247 des droits du fêtage, c'est-à-dire de l'impôt sur les maisons.

On cite à cette même époque les juifs qui faisaient l'usure à Montsûrs (*Historiens de France,* t. XXIV).

Notes sur la Révolution. — Le 26 août 1793, il y a des troubles au sujet de la circulation des grains ; les officiers municipaux sont menacés et l'on veut abattre l'arbre de la liberté. Une société populaire est fondée qui s'occupe de recevoir et provoquer des dénonciations de suspects, de perquisitionner et réquisitionner dans les communes voisines et de célébrer l'avènement des gouvernements successifs (janvier, août 1794). — Demande d'un cantonnement contre les Chouans, 21 mars 1794. — Louis Robin et Franç. Criet sont condamnés à mort pour avoir suivi les Vendéens, 16 janvier, 7 juin 1794.

On arrête que les décadis seront célébrés solennellement par l'abstinence du travail et la propreté des vêtements, ce qui édifie beaucoup le directoire départemental.

Le Comité révolutionnaire eut pour présidents : Michel Chaudet, juge de paix, René Angot, ancien maire, Marat-Gesbert. Le registre de ses délibérations ne compte que six pages.

La 3^{e} compagnie du 1er bataillon du régiment de la Montagne était casernée à Montsûrs, juin-septembre 1794. Elle arrêta le 28 juin une sœur qui avait été à Brée, ne répondait à tout que par des signes de croix, et se moquait d'être guillotinée.

On sait comment l'expédition du 9 novembre 1795 contre les Chouans avorta. La troupe au moins pilla, se gorgea et se retira chargée du butin pris sur les habitants. Les Chouans, qu'on disait avoir amené à la foire les bœufs réquisitionnés sur les fermiers nationaux, s'étaient esquivés presque tous.

La municipalité ne partageait pas les idées des meneurs ultra-révolutionnaires. Elle refusa même l'organisation d'une garde nationale et d'une colonne mobile. « Ces soi-disant patriotes, écrit-elle, insultent tout le monde, méprisent toute autorité et seraient encore bien plus impudents s'ils avaient des armes (17 juillet 1796). » On lui impose donc un détachement. Puis, dénoncée avec le commissaire comme alliée aux Chouans, aux émigrés et aux prêtres réfractaires, elle démissionne (20 mars 1797) et il n'y a plus d'administrateurs dans tout le canton (12 avril). Ceux qu'on nomme refusent.

Le 25 juillet 1795, les insurgés cernèrent le bourg, coupèrent l'arbre de la liberté, et, le 17 août, Paraillousky y passa et s'y fit héberger avec 200 royalistes.

Après la dernière pacification, Chaudet, commissaire, écrit au préfet, le 22 avril 1800, que : « Pierre Guilmin, dit *Lille-en-Flandre,* de Saint-Ceneré, Bridier, dit *Fend-l'air,* de Châlons, Allard, dit *La France,* de Vaiges, parcourent encore le canton. Seuls, dit-il, des hommes déguisés en Chouans peuvent les prendre, car les

paysans les cacheront toujours ». — Le 7 avril 1789, devant Blin, notaire à Neau, plusieurs habitants constatent qu'un coffre où étaient les titres et papiers de la fabrique a été ouvert, et que les titres ont été enlevés. — Quelques habitants répondent au curé que les titres ne sont pas perdus et qu'ils savent bien où ils sont (Archives de la fabrique).

L'*inventaire* de 1906, qui n'avait pas abouti le vendredi 9 février, se fit le jeudi suivant. L'agent trouva spirituel de photographier la foule des paroissiens protestataires pendant qu'on enfonçait la porte. Il avait d'ailleurs fait un inventaire extra-légal préalable dans une visite personnelle à l'église quelques jours plus tôt. M. le curé, vieillard octogénaire, M. l'abbé Pannier, vicaire, et M. Bastard, président du conseil de fabrique, furent appelés devant le tribunal de simple police pour « insultes aux agents, » et acquittés après une plaidoirie de M^{e} Allouel.

Maire : Provost, 1905.